



SPORT ET LOISIRS

Ludisports : un programme pour initier vos enfants à la pratique sportive

Le dispositif Ludisports 76 propose d'initier les enfants du primaire à différentes activités sportives individuelles et collectives. Découvrez dès maintenant le programme de l'année 2021-2022.

PUBLIÉ LE
30 AOÛT 2021



Ludisports
©PEGGY GODREUIL

Le sport : un élément important de l'éducation

Convaincue que les activités physiques et sportives constituent un élément important à l'éducation, à la culture, à l'intégration et à la vie sociale, Le Havre Seine Métropole a mis en place le dispositif **Ludisports**, en partenariat avec le **Département de la Seine-Maritime**, dans les communes de Cauville-sur-Mer, Épretot, Étainhus, Gommerville, Gonneville-la-Mallet, Heuqueville, La Cerlangue, La Remuée, Sandouville, Sainneville, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuille, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville et Saint-Vincent-Cramesnil, depuis le 1er janvier 2005.

En 2020, plus de 340 enfants du territoire ont pu découvrir différents sports, à raison d'une heure par semaine sur le temps périscolaire.

Programme Ludisports de l'année scolaire 2021-2022

Du 13 septembre 2021 au 24 juin 2022

Une vingtaine d'activités sportives sont proposées par 7 éducateurs sportifs aux enfants à raison d'une séance d'une heure par semaine sur la période scolaire.

Les groupes sont constitués de 12 à 18 enfants selon la commune.

- Cycle 1 : du 13 septembre au 22 octobre 2021
- Cycle 2 : du 8 novembre au 17 décembre 2021
- Cycle 3 : du 3 janvier au 4 février 2022
- Cycle 4 : du 21 février au 8 avril 2022
- Cycle 5 : du 25 avril au 24 juin 2022

[RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS, LES CONSIGNES ET LES BONNES PRATIQUES](#)

Modalités d'inscription pour l'année



scolaire 2021/2022

Rendez-vous dans la mairie de votre commune, avec :

- un certificat médical au nom de l'enfant
- une attestation d'assurance où figure le nom de l'enfant
- un chèque de 25€ à l'ordre du trésor public (le dossier doit impérativement être complet)

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.

Renseignements dans vos Maisons du Territoire :

Site de Criqueot-l'Esneval / Tél. : 02 35 27 27 00 - Mail : Courriel

Site de Saint-Romain-de-Colbosc / Tél. : 02 35 13 36 90 - Mail : Courriel